



MARSAIS

Infos

Bulletin n°03 / Décembre 2017

Journal d'information de la commune de Marsais

Le mot du Maire :

Ces derniers mois viennent clôturer une année 2017 bien remplie.

Depuis la rentrée scolaire de septembre, les actions sur la sécurité routière se poursuivent avec la mise en place du radar mobile. Les résultats des comptages de Marsais et des relevés de vitesse permettront à la Commission voirie de lancer, avec l'aide du Conseil départemental, une réflexion sur l'amélioration de la traversée des villages. À l'étude également, les cheminements piétonniers et le stationnement notamment, autour de l'école et des commerces.

La sécurisation de l'école maternelle, portail et entourage est achevée. Merci aux enseignantes, aux parents et aux enfants pour leur patience et leur compréhension pendant ces travaux.

La mise en place du plan de gestion des espaces publics se poursuit. Une réunion publique pour informer les habitants s'est tenue le 10 novembre au Chat d'Eau.

Un point sur l'avancée des études sur l'assainissement collectif est prévu en décembre avec le syndicat des eaux et le bureau d'études SOCAMA.

Le 6 novembre, une panne générale a interrompu à nouveau l'électricité dans toute notre commune pendant plusieurs heures. Suite à nos questions, Enedis a répondu que les futurs travaux d'enfouissement d'une partie du réseau Haute Tension, dans le secteur de Boisse, devraient permettre d'éviter ces situations. Espérons que ce soit le cas et souhaitons que ces travaux soient réalisés rapidement.

En cette fin d'année, je tiens à saluer le Conseil Municipal pour son engagement ainsi que l'ensemble des agents qui nous accompagnent dans le travail au quotidien.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de passer de belles fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour 2018.

Avec l'équipe municipale, j'aurais le plaisir de vous accueillir autour du verre de l'amitié, à l'occasion des vœux, le dimanche 14 janvier à 11 h 00 au Chat d'eau. Nous comptons sur votre présence. Pour cette nouvelle année, permettez-moi d'émettre un souhait « que nos choix à tous, reflètent nos espoirs et non pas nos peurs ».

Le Maire
Christine BOUYER

VIE DES COMMISSIONS

Bâtiment / voirie :



- Les travaux qui devaient être engagés d'ici la fin de l'année ont tous été terminés :

- La réfection de la chaussée du Bois de Dœuil,
- Les stops ou cédez-le-passage sur les villages de Beaumont, Boisse, L'Hôpiteau, ainsi que le passage piétons devant la boulangerie à Boisse,
- La signalisation devant l'école limitant à 30 km heure la vitesse des automobilistes.

- Achat de matériel :

La mise en place des nouvelles formes d'entretien des espaces publics nous a amenés à remplacer le traitement chimique des espaces par des formes plus douces et adaptées à la réglementation. Une nouvelle machine à tonte frontale avec bac de ramassage, évolutive dans le temps a été achetée ainsi que du matériel électrique adapté et conforme aux besoins.

Développement durable :



- Réunion Publique du 10 novembre :

Un grand merci à vous qui êtes venus, ce vendredi 10 novembre, pour participer à la première réunion publique organisée par la municipalité. Marsais sans pesticide, c'est

Mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : 9 h 00 - 12 h 00

Vendredi : 14 h 00 - 17 h 30

Samedi : permanences des élus sur rendez-vous : 10 h 00 - 12 h 00

Fermée le mardi / Tél. : 05.46.51.00.45

courriel : marsais@mairie17.com
secretariatmarsais@orange.fr

Agence Postale

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9 h 00 - 12 h 00

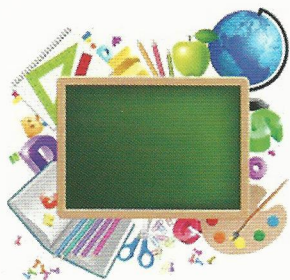
Tél. : 05.46.41.53.24

un sujet d'importance pour nous tous, puisqu'il concerne notre santé, notre environnement, notre cadre de vie et notre vie citoyenne. Animée par Aude Mathiot, chargée de mission à la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON), la réunion a permis de prendre connaissance du plan de gestion des espaces publics de notre commune. Elle a été l'occasion pour les participants d'échanger sur les difficultés à conserver un environnement accueillant, sans produit phytosanitaire.

L'objectif est de « trouver des compromis entre les usages d'un lieu, les moyens humains et financiers et les moyens techniques pour arriver à une situation acceptable pour tout le monde ». Suite à cette réunion, nous allons continuer les actions de concertation avec les habitants afin de trouver ensemble les méthodes les plus adaptées pour l'entretien de notre commune. Cela nous conduira forcément à porter un nouveau regard sur nos pratiques en acceptant la présence du végétal sur l'espace public et en demandant la participation de chacun.

N'oublions pas que les pesticides, interdits depuis le 1 janvier 2017 pour les communes, agissent sur la santé et sur l'environnement. Un gramme de produit phytosanitaire qui tombe dans un cours d'eau pollue l'eau sur 1 km.

Affaires scolaires :



- École du Bois Hardy :

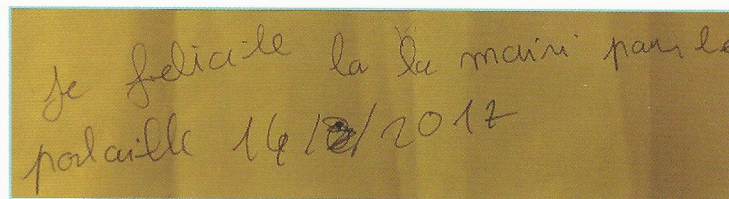
Le cabinet d'architecture Popéa a remis son étude sur l'aménagement du groupe scolaire du Bois Hardy. Trois scénarii nous ont été proposés :

- construction de deux classes et sanitaires par agrandissement de l'école maternelle, réorganisation de l'ancienne école en garderie et salle d'activité, réfection des sanitaires;
- construction d'une salle d'activité et sanitaires en agrandissement de l'école maternelle, l'école élémentaire garde ses deux classes, aménagement d'une salle d'activité et réfection des sanitaires;
- réaménagement de l'école élémentaire qui conserve ses deux classes, création de deux salles d'activité et réfection des sanitaires.

Nous avons retenu cette dernière proposition pour des raisons de bien-être des Enfants, des raisons pratiques, mais aussi des raisons économiques; de plus, cette solution ne fige pas l'avenir de l'école maternelle. La prochaine étape sera la finalisation du projet, l'établissement des plans et des coûts, puis la recherche de financement auprès des partenaires institutionnels. Viendra alors le temps de la réalisation...

- Portail de l'École :

Comme annoncé dans le dernier Marsais Infos, le portail et la clôture de l'école ont été posés de septembre à octobre. L'ensemble répond aux consignes de sécurité demandées par le Préfet et de plus il embellit l'école maternelle. Les quelques contraintes occasionnées par les travaux ont très vite été oubliées. Cette œuvre a été réalisée par la société Tardy de Vandré.

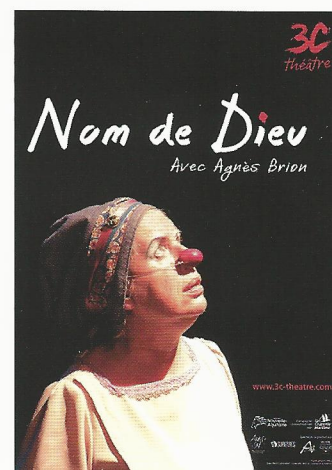


Mot d'un élève recueilli lors d'un conseil d'école

Vie culturelle :



Agnès Brion, comédienne de la Compagnie 3C Théâtre, a présenté le 29 septembre 2017, son nouveau spectacle « Nom de Dieu ». Après l'avant-première à Saint Jean d'Angély c'est vers la salle du Chat d'Eau que s'est tournée la créatrice des « Lavandières ». Ce spectacle de grande qualité n'aura pas attiré suffisant de spectateurs.



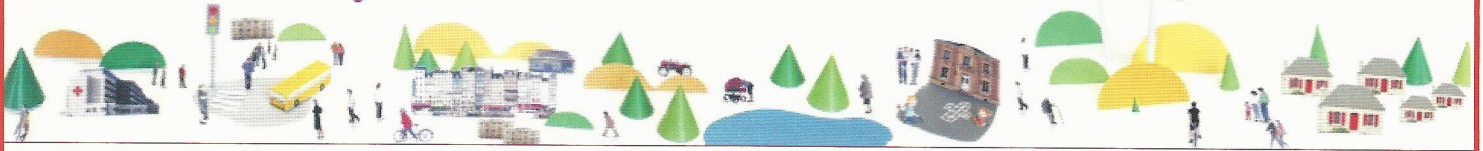
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 18 septembre: FPIC (Fonds de Péréquation InterCommunal) : modalités de répartition. Modification du temps de travail d'un agent. Modification du tableau des effectifs. Autorisation pour la vente du bus. Mise en location du logement 1. Décision modificative relative aux travaux des ateliers municipaux.

Séance du 02 octobre : Autorisation d'achat pour un matériel de tonte.

Séance du 06 novembre : Modification des statuts de la CdC. CdC : Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (aires d'accueil des gens du voyage et élaboration des documents d'urbanisme). Convention de remboursement SDEER pour la pose de candélabres : autorisation de signature. Contrat électricité : Autorisation de signature. Adhésion à l'UNIMA. Bar : offre d'achat – prix et conditions – autorisation de signature. Admissions en non-valeurs – Budget annexe bar-tabac. Décision modificative – Budget commune. Rémunération des agents recenseurs. Assurances de la Commune - Choix du prestataire – Autorisation de signature.



RECRUTEMENT AGENTS RECENSEURS : Dans le cadre du recensement de la population en 2018 qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018, la **Commune de Marsais va être amenée à recruter 2 agents recenseurs.**

Profil demandé : Disponibilité – capacité relationnelle – moralité, neutralité et discrétion – sensibilisation à internet – ordre et méthode – ténacité.

Rémunération : La rémunération est calculée en fonction du nombre de questionnaires déposés par l'agent recenseur.

Les personnes intéressées doivent déposer en mairie une lettre de motivation accompagnée d'un CV avant le 21 décembre 2017.

VIE DE LA COMMUNE

Radars pédagogiques :

Le radar pédagogique a été acquis. Après son positionnement sur Marsais, il est depuis quelques jours sur la départementale au niveau de l'école. Il vise à rappeler à chacun l'importance de respecter les limitations de vitesse notamment à proximité de lieux fréquentés par nos enfants !



Inscription sur les listes électorales à la mairie avant le 31 décembre 2017 : Avoir 18 ans, être domicilié dans la commune de Marsais, présenter une photocopie de carte d'identité + justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Recensement militaire à la mairie : obligatoire à partir de 16 ans, présenter un livret de famille.

infos utiles



VIE DES ASSOCIATIONS



Chaque jeudi avec les Seniors actifs, jeux de société, atelier mémoire, mandala, loisirs créatifs etc... Un projet « santé, mobilité » est à l'étude pour l'ensemble de l'année, sous forme d'ate-

liers, il vous sera présenté dès que concrétisé.

Merci de votre attention et conviez famille et amis à venir nous rejoindre afin de pérenniser un club qui souhaite allier toutes les générations de notre jolie commune.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUS.

Marsais Foot Vétérans :

La saison 2017-2018 est repartie, nous sommes toujours en entente avec nos voisins et amis de Doeuil sur le Mignon. Après 4 matchs en championnat district nous nous classons 5ème (2 victoires et 2 défaites). Du changement cette saison dans notre poule, on se déplace 4 fois sur la côte. Nous sommes toujours en coupe vétérans et nous allons jouer aux Mathes pour le 3^e tour. À noter que le 9 Juin 2018 nous organisons notre concours de palets en semi-nocturne. Nous sommes toujours 7 vétérans de Marsais, si des amateurs de foot de plus de 35 ans veulent se joindre à nous, pas de problème, il suffit de nous contacter. M. Beaurin David au 06.23.98.45.45 - M. Maréchal Xavier au 06.64.40.22.66 Nous jouons le vendredi soir à 20 h 30 au stade de Marsais. En souhaitant avec un peu d'avance aux assos et aux Marsaisiens de bonnes fêtes de fin d'année.



Foyer Rural :

Une rentrée très réussie pour l'ensemble de nos activités. À ce jour, nous enregistrons 110 adhérents, répartis sur toutes les sections. Notre nouvelle discipline, le step rencontre un grand succès. Nous avons accueilli 300 personnes à notre super loto alimentaire. Merci à tous les bénévoles qui ont fait de cette journée une réussite, dont les pâtisseries du jour qui ont préparé plus de 500 crêpes et des gâteaux, tout a été vendu. Les cours d'initiation à l'informatique et aux nouvelles technologies, tant attendus, ont débuté le 30 novembre, à la salle des Maronniers, de 18 h 30 à 20 h 30. Contact : Emmanuel au 06.58.33.82.76. Le tricot crochet a désormais lieu, tous les mercredis, toujours à la salle des Maronniers, de 14 h 00 à 17 h 00. Contact : Ginette au 06.09.38.75.74. Nous revenons en force, cette année, pour le réveillon de la Saint Sylvestre avec un nouvel animateur, de nombreuses surprises et un dîner de gala. Renseignements et inscriptions au 05.46.51.01.40 ou 06.20.45.25.56.



INFOS D'AILLEURS

Le service Taxi Mouettes, directement à votre domicile !



Pour des déplacements à Surgères, consulter les horaires et les points d'arrêt en appelant au n° AZUR : **0 811 36 17 17** Service 0,06 € / min + prix appel

ou consultant le site :

www.lesmouettes-transports.com



L'ADIL :

L'ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Charente-Maritime est une association loi 1901 et a

pour mission d'offrir au public en un seul lieu, une information neutre et complète sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux du logement. Elle vous propose **des permanences à Surgères** au CIAS Aunis Sud 3 avenue du Général de Gaulle 4^e jeudi du mois 9 h 45 - 12 h 30 14 h 00 - 16 h 45 **sur rendez-vous ; contact : au 05 46 34 41 36**

La Mission Locale

Pour l'insertion sociale et professionnelle est une association dont l'objet est d'aider les jeunes à résoudre l'ensemble des difficultés que pose leur insertion professionnelle et sociale. Les conseillers accueillent les jeunes et jeunes adultes de 16 à 26 ans déscolarisés ou étudiants.

La Mission Locale propose un service de proximité pour l'accueil du public à travers une antenne à Surgères. **Contactez Marie Pierre PAYET à la Maison de l'Emploi** Square du Château 17700 Surgères 05.46.07.51.66 mp.payet@missionlocale.com

Agenda :

DÉCEMBRE 2017 :

Dimanche 31 décembre : réveillon de la Saint Sylvestre au complexe du Chat d'Eau – Foyer Rural

JANVIER 2018 :

Jeudi 04 janvier : Journée animation avec « Proconfort » repas et lots gratuits. Seniors Actifs

Samedi 06 janvier : à 10 h 00, permanence du Foyer Rural

Dimanche 07 janvier : à 15 h 00, partage galette des rois et après-midi jeux avec tous les adhérents- Foyer Rural

Dimanche 14 janvier : Voeux du Maire à 11 h 00 au Chat d'Eau

Samedi 27 janvier : Assemblée générale du Club avec diaporama des activités 2017. Seniors Actifs.

FÉVRIER :

Jeudi 15 février : sortie découverte à l'ENILIA à Surgères (moulin, école, et dégustation). Seniors Actifs.

Vendredi 16 février : Assemblée Générale du Foyer Rural.

MARS :

Jeudi 1^{er} mars : Après-midi « bien-être ». Seniors Actifs.

Samedi 03 mars : Repas et soirée à thème – Foyer Rural.

Jeudi 15 mars : Petit repas entre amis, cassoulet d'anniversaires... Seniors Actifs

Samedi 24 mars : Repas de la Mer avec le club de St Saturnin, salle du Chat d'Eau animé par l'orchestre des Baladins. Seniors Actifs.

AVRIL :

Samedi 07 avril : à 10H00, permanence du Foyer Rural.

Jeudi 12 avril : Journée découverte de Talmont sur Gironde (détails de la journée à venir). Seniors Actifs.

Numéros Utiles :

EDF / ENEDIS : 09.72.67.50.17 / site internet : www.erdf.fr

Eau : RESE : 05.46.35.68.24 / site internet : www.rese.fr

Déchets : 05.46.07.16.66 / site internet : www.vals-aunis.com

Urbanisme CDC : 05.46.07.22.33 / site internet

<http://aunis-sud.fr/vivre-en-aunis-sud/urbanisme/>

Syndicat des Eaux (Assainissement individuel) :

05.46.92.40.30 / site internet www.sde17.fr rubrique

« informations pratiques » / « assainissement individuel »

BONNE ANNEE



*Madame le Maire et les
Membres du Conseil
Municipal de Marsais
vous présentent leurs
meilleurs vœux pour
l'année 2018*

*Nous serions très heureux
de compter sur votre présence
lors de la cérémonie des vœux
qui aura lieu le*

dimanche 14 janvier 2018 à 11 H 00

Au Complexe du Chat d'Eau à Marsais.